

Le cardinal soumis au supplice de la brochette

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 6 janvier 2012



Le 1er janvier 2012, le **cardinal André Vingt-Trois**, archevêque de Paris et président de la Conférence épiscopale, a été promu officier de la Légion d'honneur.

Pour comprendre le titre de cet article, je vous renvoie à [ce billet du mois de novembre](#), que les plus attentifs n'auront pas oubliés...

Interrogé le 1er janvier 2012 sur Radio Notre Dame, le cardinal a évoqué les thèmes principaux de la nouvelle année, comme l'anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II (qui coïncide avec l'ouverture du synode sur la Nouvelle Évangélisation - le calendrier est capricieux...), les 850 ans de la cathédrale de Chartres, la prochaine Assemblée plénière de la CEF... En revanche, il n'a pas dit un mot du 600e anniversaire de la naissance de la patronne secondaire de la France. Il est vrai que la solennité de Ste Jeanne d'Arc n'est plus fêtée à Paris, bien qu'elle figure toujours au calendrier liturgique.

Le même jour, ont été nommés au grade de chevalier **Mgr Vincent Jordy**, évêque de Saint-Claude, **Mgr Jacques Perrier**, évêque de Tarbes et Lourdes et le **P. Olivier Ribadeau-Dumas**, Secrétaire Général adjoint de la Conférence des évêques de France.